

### 1. Qu'est-ce que l'on peut faire dans la bibliothèque?

- Emprunter des médias en plusieurs langues ou les utiliser dans la bibliothèque (livres, disques DVD et Blu-ray, disques CD, matériel d'apprentissage linguistiques, jeux, revues)
- Lire les journaux
- Utiliser l'Internet aux ordinateurs disponibles dans la bibliothèque ou via Wi-Fi
- Imprimer des documents
- Faire des photocopies
- Prendre part aux événements

Il faut avoir une passe de bibliothèque pour pouvoir emprunter des médias.

### 2. Combien de temps peut-on garder les médias empruntés?

- Livres, livres audio, matériel d'apprentissage linguistique, jeux de table 4 semaines
- Disques DVD et Blu-ray, disques CD de musique, jeux vidéo ou jeux d'ordinateur, revues 2 semaines

Il est possible de prolonger la durée de prêt si l'on veut garder les médias pour une durée plus longue que les périodes mentionnées ci-dessus.

### 3. Lorsque l'on emprunte des médias, il faut veiller à ce que

- les médias ne soient pas endommagés
- les médias soient retournés complètement et en temps prévu
- rien ne soit écrit dans les livres

### 4. Comment obtenir une passe de bibliothèque?

Pour obtenir une passe de bibliothèque, il vous faut présenter au personnel de la bibliothèque soit votre carte d'identité en règle soit votre passeport avec attestation de résidence. Les passes de bibliothèque délivrées aux enfants de moins de 18 ans devront être signées par leurs parents.

### 5. Combien coûtent les prestations?

- L'utilisation des médias dans la bibliothèque est gratuite.
- L'utilisation du Wi-Fi est gratuite.
- La passe de bibliothèque pour des enfants de moins de 18 ans est gratuite.
- Une passe de bibliothèque pour des adultes coûte 15 euros par an (ou bien 7,50 euros lorsque vous possédez la carte de Moers)
- Une passe de bibliothèque relative à une seule utilisation coûte 3 euros pour des adultes.
- La majorité des médias peut être emprunté gratuitement.
- Les médias dont le prêt est payant sont pourvus d'un autocollant.
- L'impression de documents et les photocopies en format A4 coûtent 0,10 euro par page.
- Il faut payer pour des dommages causés aux médias ou bien pour un retour retardé des médias.

Une passe valable de bibliothèque vous permettra d'utiliser à titre gratuite des médias électroniques disponibles sur le site [www.onleihe-niederrhein.de](http://www.onleihe-niederrhein.de).

**Pour tout renseignement ultérieur veuillez vous adresser à notre guichet d'information ou nous appeler au numéro +49 2841 / 201-754.**

**Bureau principal** • Wilhelm-Schroeder-Strasse 10 • 47441 Moers

Tél. : +49 2841 / 201-754 • [bibliothek@moers.de](mailto:bibliothek@moers.de)

Heures d'ouverture:

Mardi à vendredi de 10.30 à 18.30 heures,  
samedi de 10.30 à 13.30 heures

**Succursale Kapellen** • Industriestrasse 9a • 47447 Moers

Tél. : +49 2841 / 6 49 09 • [bibliothek.kapellen@moers.de](mailto:bibliothek.kapellen@moers.de)

Heures d'ouverture:

Mardi et jeudi de 10.00 à 13.00 heures et de 14.00 à 18.00 heures

**Succursale Repelen** • Lintforter Strasse 101 • 47445 Moers

Tél. : +49 2841 / 7 22 73 • [bibliothek.repelen@moers.de](mailto:bibliothek.repelen@moers.de)

Heures d'ouverture:

Mercredi et vendredi de 10.00 à 13.00 heures et de 14.00 à 18.00 heures